

Scène nationale : « Brancusi contre Etats-Unis » ce soir au Pavillon

« L'objet du litige était une pièce en métal jaune, dont l'identification laissait les autorités américaines perplexes... De forme mince et fuselée, mesurant 1,35 de haut et polie comme un miroir, elle suggérait pour certains un objet manufacturé (dont l'utilisation demeurait cependant mystérieuse) alors que d'autres y voyaient une œuvre d'art, aussi belle que celles exposées dans les plus grands musées du monde.

Alors, s'ouvrit à New York en 1927, le plus célèbre procès autour de la définition de l'œuvre d'art : Brancusi contre Etats-Unis. Ainsi s'exprime dans la préface des « Minutes du procès de Chicago », Margit Rowell, conservateur en chef du département des dessins du Museum of modern art de New-York.

Connu et apprécié aux Etats-Unis, le sculpteur Constantin Brancusi exposa régulièrement dans ce pays entre 1914 et 1926. Un avocat new-yorkais, John Quinn, amoureux du travail de l'artiste, parvint à détourner la trop grande curiosité de la douane américaine, lui évitant ainsi les ennuis...

En 1924, Quinn mourut d'un

cancer. Deux ans plus tard, la douane arrêta une vingtaine de pièces. Celles-ci furent taxées comme des marchandises. Brancusi porta plainte, « L'oiseau dans l'espace » devient pièce à conviction lors du procès qui s'ouvrit en octobre 1927, opposant Brancusi aux Etats-Unis. Six témoins, directeurs de publications d'art, de musée, viendront dire leur intime conviction : « L'oiseau dans l'espace » est une véritable œuvre d'art. Le procès s'achèvera le 26 novembre 1928 par la victoire du sculpteur. Depuis, le jugement fait jurisprudence aux USA.

Les minutes de ce procès retentissant ont fait l'objet d'un livre passionnant qui a inspiré Eric Vigner.

Ce soir au Pavillon, à 20 h 30. Pierre Baux, Odile Bougeard, Philippe Cotten, Donatien Guillot, Arthur Nauzyciel, Vincent Ozanon, Laurent Poitreneaux, Myrto Propcopiou et Alice Varenne recréeront les étapes d'un événement encore très actuel.

*Prix des places : 90 et 70 F.
Début du spectacle à 20 h 30,
durée 1 h 45, au Pavillon les 4, 5,
6 et 7 février.*